

CATALOGUE

FORMATION



2

0

2

3



EDITO

Défendre les droits des usagers, porter l'expression des usagers, des patients et de leurs proches sont des compétences fondamentales à acquérir pour vous tous, Représentants des Usagers et/ou acteurs associatifs engagés.

Dans cette perspective, la délégation de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine s'efforce de vous garantir un panel de formations pour une prise en main efficace de votre poste. Il est essentiel que vous puissiez bénéficier des outils nécessaires pour asseoir votre légitimité, mais aussi pour vous rassurer grâce aux savoirs partagés.

Ainsi, qu'il s'agisse des enseignements de vos pairs grâce à des retours d'expériences mutualisés ou des enseignements transmis par des formateurs au profil labellisé, vous vous construirez au fur et à mesure une armure de super-héros !

Sur toute l'année 2023, en présentiel comme en distantiel, France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine prévoit la mise en place de plus d'une vingtaine de formations autour de sessions en présentiel de façon à couvrir les différents bassins de vie de notre territoire.

Des sessions en distantiel sont aussi prévues pour permettre à ceux dont la mobilité est réduite de suivre les enseignements nécessaires au développement de leurs compétences.

Des sessions de formations généralistes obligatoires telles que "Ru EN AVANT" vous donneront toutes les clés pour mieux comprendre et démarrer votre mandat. Pour compléter votre parcours de formation, d'autres sessions thématiques compléteront votre arsenal de super RU ! Ainsi RU en CDU, Analyser les plaintes et réclamations, comprendre le fonctionnement de l'établissement, RU et Système de Santé, les Recours juridiques, RU en Médiation viendront parfaire votre parcours.

Que vous soyez anciens ou nouveaux RU nous prévoyons aussi des groupes d'échanges et des cafés rencontres, animés par l'équipe salariée, ou par vos homologues pour faire le point sur vos pratiques en toute confidentialité. Leur nombre évoluera en fonction de vos demandes et de vos besoins.

Notre équipe souhaite personnaliser au mieux les trajectoires, en fonction de vos niveaux d'expériences, de vos motivations et de vos mandats.

Aussi, notre commission formation composée de l'équipe salariée et ses membres élus porte une réflexion accrue sur les modalités de fonctionnement actuelles en évaluant l'offre de formation au regard de critères tels que les taux de participation, de satisfaction, et vos retours lors de nos échanges. Aussi, il est important de nous faire parvenir vos ressentis, vos souhaits et vos envies !

Ce catalogue a été conçu pour toute l'année à venir. Nous espérons que vous y trouverez satisfaction.

Sonia PURGUES

Chargée de mission
Correspondante Formation
France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine

S O M M A I R E DES FORMATIONS REALISEES EN NOUVELLE-AQUITAINE



RU EN AVANT ! #formationdebase

9



RU EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ #commissiondesusagers #conseildesurveillance #qualité

13



RU EN INSTANCES TERRITORIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE #crsa #cts #cpam #cpp

19



GROUPES D'ÉCHANGES ET DE PRATIQUES

20



DÉFENDRE LES DROITS #findevie #ethique #medicosocial #parcours

21



COMPRENDRE #esanté #systemedesante #etablissement

27

La voix des usagers

30
ANS

d'expérience
interassociative
de la démocratie
en santé

25

formateurs
majoritairement
représentants
des usagers

20

correspondants formation

2000



RU et acteurs associatifs formés

97%

taux de
satisfaction

des modalités de
formation variées :

> une offre de
formation sur
tout le territoire,
y compris en
Outre-Mer



> des formations
à distance
> des formats courts :
ateliers, groupes
d'échange

95

associations
membres

> Pluralité associative
au sein des
formations

Pourquoi me former ?



>> POUR AMÉLIORER MES CONNAISSANCES

- Nouvellement nommé(e), j'ai besoin d'acquérir les grands principes défendus par les représentant(e)s des usagers et les valeurs de la démocratie en santé
- Plus expérimenté(e), je peux mettre à jour mes connaissances



>> POUR CRÉER DU LIEN

- Les formations sont des moments d'échanges et de rencontres entre représentant(e)s des usagers et acteurs associatifs
- Je constitue mon réseau de proximité
- Je rencontre des personnes qui siègent dans les mêmes instances



>> POUR DÉVELOPPER MES CAPACITÉS D'ACTION

- C'est un espace d'expression et de construction d'une parole commune et transversale en santé dans l'intérêt de tous les usagers
- Je développe ma réflexion critique autour de situations

Une équipe POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE MANDAT



NOUVELLE AQUITAINE

VOTRE CORRESPONDANTE FORMATION



SONIA PURGUES

spurgues@france-assos-sante.org
06 25 47 07 49

>> SON RÔLE :

Vous orienter dans le choix des formations
Vous accompagner tout au long de votre parcours
Elaborer le plan de formation de la région pour
tous les représentants des usagers et les membres
associatifs adhérents



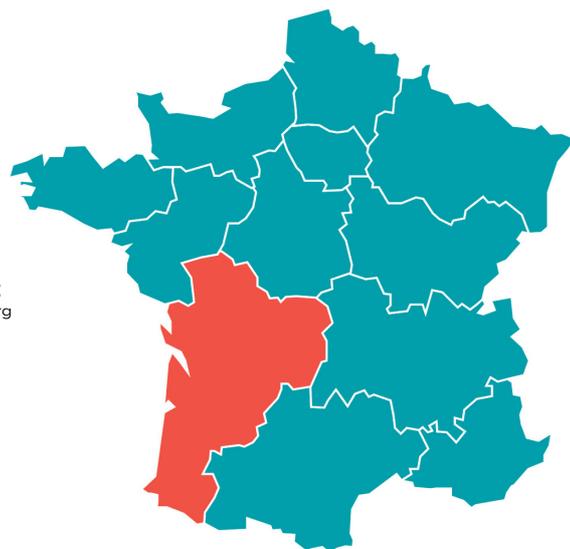
AUTRES CONTACTS FORMATION



LUDIVINE PORTENEUVE
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
lporteneuve@france-assos-sante.org
05 56 93 05 92



ANNICK MARTINEZ
Correspondante Formation élue
APF France Handicap



1 Rue Pablo Néruda 3314 VILLENAVE-D'ORNON
Téléphone : 05 56 93 05 92
Email : nouvelle-aquitaine@france-assos-sante.org

L'ÉQUIPE DE LA DÉLÉGATION

Coordinatrice Régionale : Géraldine GOULINET-FITE
Chargées de mission : Sonia PURGUES / Agathe CURIEN
Chargée de gestion : Estelle BESSON
Assistante Administrative : Ludivine PORTENEUVE
Référénts Régionaux des Espaces des Usagers : Raymonde MERCIER / Axel VION

MEMBRES DU BUREAU



Patrick CHARPENTIER

Président



Emile MALÝ

1er Vice-Président en charge du budget



**Jean-Arnaud
ELISSALDE-BONNET**

Vice-Président en charge de la
communication et du plaidoyer



Gilles RICORDEL

Vice-Président en charge du
médico-social



André PREVOT



Alain SANCHEZ



Hugues MINAUD

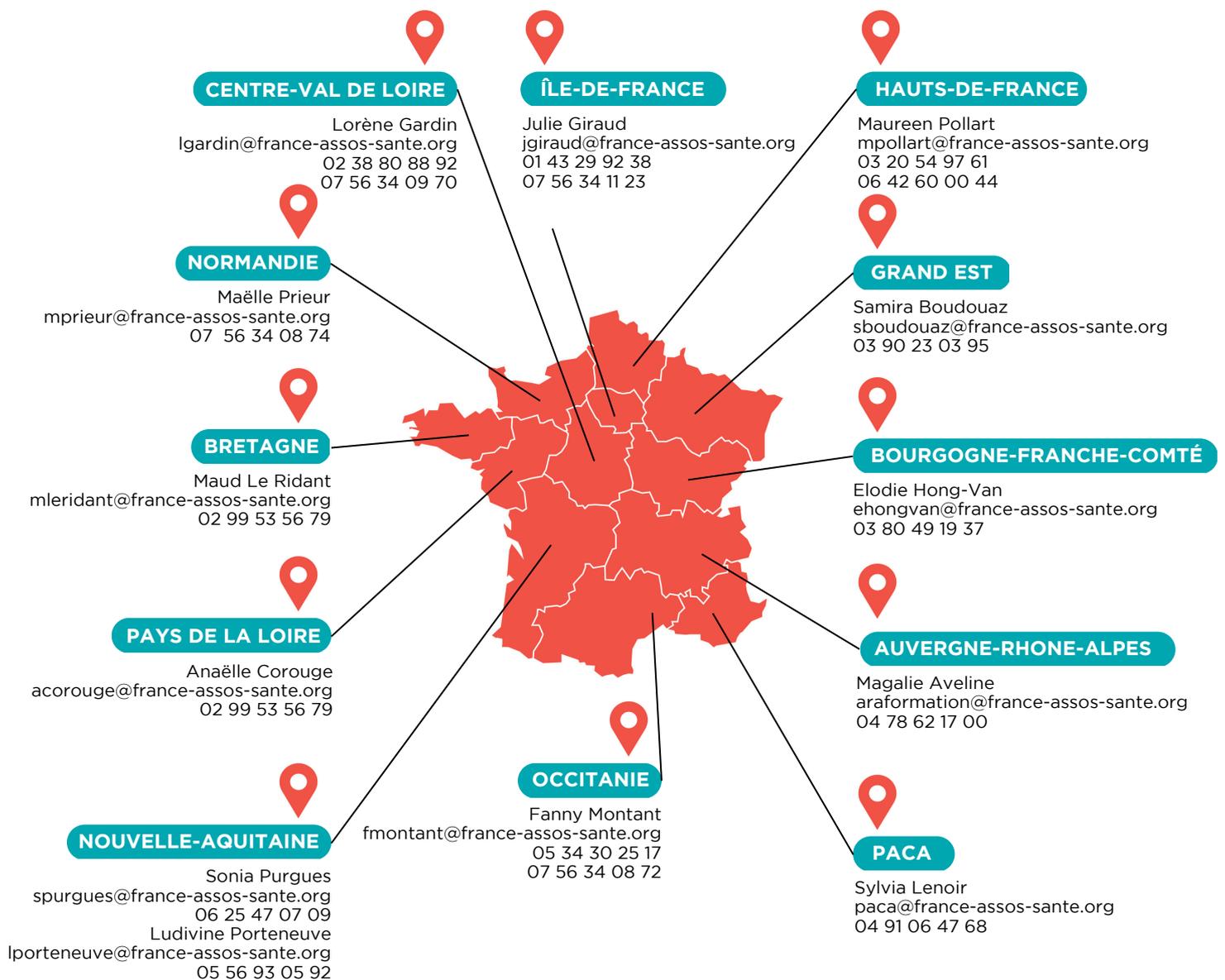


Ginette POUPARD



Géraldine BOGUILLON

Une équipe **POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE MANDAT ET SUR TOUT LE TERRITOIRE**



CORSE
Christelle Felix
cfelix@france-assos-sante.org
04 20 13 04 39
06 24 51 46 91

GUYANE
Pascale Delyon
pdelyon@france-assos-sante.org
05 94 30 73 63

LA RÉUNION
Marie-Laure Veyrat
mlveyrat@france-assos-sante.org
02 62 68 04 93
06 92 40 03 96

MAYOTTE
Gwenola Coulange
gcoulange@france-assos-sante.org

GUADELOUPE
Johanna Thomas
jthomas@france-assos-sante.org
05 90 68 21 55

MARTINIQUE
Suzie Ridarch
sridarch@france-assos-sante.org
05 96 70 20 38
06 96 21 41 41

L'ÉQUIPE DU SIÈGE
La conception de l'offre, la programmation, l'animation du réseau Formation, c'est eux :
Responsable formation : Valérie Chaillot
Chargés de formation : Sabine Durand-Gasselien, Frédéric Moreau
Assistante Formation : Joelle Bourgoïn
formation@france-assos-sante.org

FORMATION MODE D'EMPLOI

ACCESSIBILITÉ

Chaque situation étant unique, contactez-nous avant votre inscription à l'adresse mail formation@france-assos-sante.org

COÛT

Financé par le FNDS pour les bénévoles membres des associations adhérentes de France Assos Santé. Repas inclus

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Jusqu'à 8 jours avant pour les formations en présentiel et jusqu'à la veille de la formation concernant les formations en distanciel

DATE DE CONFIRMATION DE LA SESSION

Une confirmation de la tenue de la session vous sera adressée 15 jours avant le début de la formation

DÉFINITIONS

A : Acteur associatif

RU : Représentant(e) des usagers

CDU : Commission des usagers

RUEA : RU, en avant !

CAL : Commission de l'activité libérale au sein des établissements de santé

CPAM : Caisse primaire d'Assurance maladie

CRSA Conférence régionale de la santé et de l'autonomie

CPP : Comité de protection des personnes

FNDS ; Fond national pour la démocratie sanitaire

GHT : Groupement hospitalier de territoire

HAD : Hospitalisation à domicile

LÉGENDES



Formation en **DISTANCIEL**



Formation en **PRÉSENTIEL**



DURÉE de la formation



LIEU de la formation



DATE de la formation



Membre des associations adhérentes



Représentant des usagers



RU en avant !

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

>> JE VIENS D'ÊTRE NOMMÉ(E) RU

- Nouvellement nommé(e), j'ai besoin d'acquérir les grands principes défendus par les représentant(e)s des usagers et les valeurs de la démocratie en santé
- Cette formation est obligatoire pour les RU nommé(e)s après le 1er juillet 2016

>> JE SUIS UN RU EXPÉRIMENTÉ

- Les formations sont des moments d'échanges et de rencontres entre représentant(e)s d'usagers
- Vous ne pourrez pas recevoir l'indemnité de 100 €

>> ET SI JE NE SIÈGE PAS EN CDU ?

- La formation est une formation généraliste, qui s'adresse à tous les RU
- Elle est donc adaptée aux besoins de tous les RU quelle que soit l'instance (CS, CPAM, CRSA, etc..)

>> ET SI MON ASSOCIATION N'EST PAS MEMBRE DE FRANCE ASSOS SANTÉ

- Vous êtes bienvenu(e), la formation est ouverte à tous les RU



COMMENT LA FORMATION SE DÉROULE-T-ELLE ?

>> C'EST UNE FORMATION PRATIQUE

- Animée par des formateurs experts de la représentation des usagers, vous allez travailler sur des situations concrètes, proches de celles que vous traiterez dans vos mandats
- Vous en repartirez avec des outils pratiques

>> C'EST UNE FORMATION EN PLUSIEURS ÉTAPES



Vous passerez d'abord 2 jours avec un formateur et d'autres RU - 13h



Vous vous formerez ensuite chez vous sur la plateforme de formation de France Assos Santé - 3h (vous serez accompagné(e) si besoin par votre délégation à cette étape)



Enfin vous vous retrouverez ensuite en classe virtuelle avec votre formateur, votre délégation régionale et les autres RU

ET APRÈS ?

>> COMPLÉTER VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Avec les formations complémentaires :

- Défendre les droits des usagers
- Co-construire un avis, une position
- Comprendre le système de santé

Avec les formations spécifiques de votre instance :

- RU en CDU, RU en CTS, etc.
- En participant aux groupes d'échanges et de pratiques organisés par votre délégation France Assos Santé

>> COMMENT

Contactez le correspondant Formation de votre délégation, il vous conseillera sur le parcours de formation le plus adapté





RU en avant !

“ J’ai été récemment nommé(e) représentant(e) des usagers (RU) dans les instances de démocratie en santé, à l’hôpital ou sur le territoire. Je cherche à améliorer la vie des usagers, à faire respecter leurs droits. J’ai besoin de repères sur le système de santé et de conseils pratiques pour exercer le mandat que mon association m’a confié. J’aimerais aussi pouvoir échanger avec d’autres RU pour mieux se connaître et travailler ensemble. ”

>> OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre le système de santé et ses enjeux pour agir en faveur des usagers
- Identifier les principales composantes du mandat de représentation dans les différentes instances
- Savoir élaborer et défendre des positions d’usagers dans une approche transversale
- Mobiliser les outils et ressources du RU pour agir collectivement

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Principes et droits défendus par les RU
- Organisation et enjeux du système de santé
- Instances de la représentation des usagers, focus sur les missions du RU en commission des usagers
- Outils et ressources pour agir en faveur des usagers
- Compétences clés du RU : la connaissance en action
- Ethique en santé et représentation des usagers

>> SUPPORTS

- Mallette du RU (ressources documentaires et carnet de route)



Représentant(e) des usagers siégeant pour un premier mandat dans les instances hospitalières ou de santé publique

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de modules en présentiel et distanciel avec des techniques d’animation interactives, études de cas, mises en situation
Echanges d’expériences
Apports théoriques

INTERVENANTS

Formateur du réseau et représentant de la délégation régionale de France Assos Santé

COÛT

Financé par le FNDS
Remboursement des frais de déplacement et d’hébergement pour tous les RU. Indemnisation de 100 € versés aux participants RU débutants (sous réserve de respect des critères)

VOIR AUSSI

Défendre les droits des usagers
Comprendre le système de santé



Contenu conforme au cahier des charges établi par arrêté du 8 juillet 2021

Formation obligatoire pour les RU nommés après le 1er juillet 2016

L’attestation de participation est à remettre au sein de l’instance ou de l’établissement dans lequel vous siégez ainsi qu’à l’ARS qui vous mandate

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



RU en avant ! PLANNING DES FORMATIONS

		 2023
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Lyon	8-9 juin
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Clermont-Fer.	27-28 févr.
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Valence	23-24 mars
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Chambéry	25-26 mai
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	St Pourçain s/S	6-7 nov.
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Bourg en Bresse	21-22 sept.
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Lyon	23-24 nov.
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	Dijon	2-3 mars
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	Besançon	23-24 mars
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	Chalon sur Saône	5-6 oct.
BRETAGNE	Rennes	9-10 janv.
BRETAGNE	Ploufragan	16-17 janv.
BRETAGNE	Quimper	19-20 janv.
BRETAGNE	Malestroit	26-27 janv.
CORSE	Bastia	1er-2 juin
CENTRE-VAL DE LOIRE	Blois	9-10 mars
CENTRE-VAL DE LOIRE	Meung sur Loire	5-6 juin
CENTRE-VAL DE LOIRE	Meung sur Loire	23-24 oct.
GRAND EST	Strasbourg	20-21 mars
GRAND EST	Nancy	19-20 juin
GRAND EST	Reims	25-26 sept.
GRAND EST	Strasbourg	16-17 oct.
GRAND EST	Nancy	16-17 nov.
GRAND EST	Reims	7-8 déc.
GADELOUPE	Capesterre B E	13-14 janv.
GADELOUPE	Marie Galante	16-17 mars
GADELOUPE	Saint Martin	11-12 mai
GUYANE	Cayenne	17-18 févr.
HAUTS-DE-FRANCE	Valenciennes	16-17 févr.
HAUTS-DE-FRANCE	Soissons	23-24 mars
HAUTS-DE-FRANCE	Arras	4-5 juin
HAUTS-DE-FRANCE	Boulogne sur M	6-7 juillet
HAUTS-DE-FRANCE	Arras	28-29 sept.
HAUTS-DE-FRANCE	Lille	11-12 déc.
ILE-DE-FRANCE	Paris	6-7 févr.
ILE-DE-FRANCE	Paris	16-17 janv.
ILE-DE-FRANCE	Paris	19-20 juin
ILE-DE-FRANCE	Paris	18-19 sept.
ILE-DE-FRANCE	Paris	16-17 nov.
ILE-DE-FRANCE	Paris	6-7 avril
LA REUNION	La Saline	12-13 avril
MARTINIQUE	Fort de France	24-25 janv.
MARTINIQUE	Fort de France	26-27 sept.

 		
<u>NOUVELLE-AQUITAINE</u>	<u>BORDEAUX</u>	<u>26-27 JANV.</u>
<u>NOUVELLE-AQUITAINE</u>	<u>BAYONNE</u>	<u>23-24 FÉVR.</u>
<u>NOUVELLE-AQUITAINE</u>	<u>PAU</u>	<u>30-31 MARS</u>
<u>NOUVELLE-AQUITAINE</u>	<u>POITIERS</u>	<u>27-28 AVRIL</u>
<u>NOUVELLE-AQUITAINE</u>	<u>PÉRIGUEUX</u>	<u>25-26 MAI</u>
<u>NOUVELLE-AQUITAINE</u>	<u>NIORT</u>	<u>22-23 JUIN</u>
<u>NOUVELLE-AQUITAINE</u>	<u>TULLE</u>	<u>5-6 OCT.</u>
<u>NOUVELLE-AQUITAINE</u>	<u>LIBOURNE</u>	<u>14-15 DÉC.</u>
<u>NORMANDIE</u>	Beuzeville	20-21 mars
<u>NORMANDIE</u>	Rouen	19-20 oct.
<u>OCCITANIE</u>	Albi	17-18 janv.
<u>OCCITANIE</u>	Montpellier	20-21 févr.
<u>OCCITANIE</u>	Narbonne	19-20 avril
<u>OCCITANIE</u>	Toulouse	20-21 sept.
<u>OCCITANIE</u>	Villeneuve les B.	6-7 nov.
<u>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</u>	Cannes	12-13 janv.
<u>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</u>	Aix en Provence	23-24 févr.
<u>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</u>	Toulon	3-4 avril
<u>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</u>	Marseille	14-15 sept.
<u>PAYS DE LA LOIRE</u>	Angers	13-14 mars
<u>PAYS DE LA LOIRE</u>	Nantes	28 févr.-1er mars
<u>PAYS DE LA LOIRE</u>	Angers	28-29 sept.

SESSIONS SPÉCIALES



NATIONAL week-end



Paris



3-4 mars

NATIONAL été

Paris

29-30 août



NATIONAL



Session en 5 demi-journées



31 mai, 1er-6-7-29 juin

18h-21h

NATIONAL

2-3-9-10 juin, 8 juillet

16h-19h

NATIONAL

9-10-16-17 oct, 15 nov

14h-17h

NATIONAL

6-7-13-14 nov, 12 déc

18h-21h



RU en Commission des usagers (CDU)

Représentant(e) des usagers en CDU, cette formation constitue la formation à suivre après RU en avant, formation socle obligatoire. La Commission des usagers est le lieu par excellence où le représentant des usagers veille au respect des droits des usagers et contribue à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge.



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le fonctionnement de la Commission des usagers : son rôle, son fonctionnement, la place de chacun de ses membres.
- Identifier les évolutions législatives et réglementaires.
- Identifier ce que défend le représentant des usagers.
- Agir méthodiquement sur les principaux sujets de la commission.
- Se situer comme acteur de l'amélioration du système de santé.

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Les missions de la Commission des usagers.
- Le fonctionnement de la Commission.
- Le rôle du représentant des usagers : ses principes, ses buts.
- Le traitement des plaintes et réclamations.
- L'intervention du représentant des usagers dans la médiation.
- La bonne information du patient.
- Veiller à la sécurité du patient.
- Passer de la plainte ou de la réclamation individuelle à une action sur l'organisation et la qualité de la prise en charge.

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers dans une instance hospitalière et membre d'une association adhérente de France Assos Santé.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « RU en avant! ».

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Utiliser les indicateurs (atelier)

Formuler une recommandation (atelier)

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



NORMANDIE



Beuzeville



24 mai

2023

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Besançon

25 mai

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Dijon

3 novembre

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Vienne

27 avril

GADELOUPE

Capesterre BE

16 février

GADELOUPE

Gosier

16 juin

HAUTS-DE-FRANCE

Arras

28 février

MARTINIQUE

Fort de France

24 octobre

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Nice

4 mai

GUYANE

Cayenne

4 avril

GRAND EST

Strasbourg

12 mai

ILE-DE-FRANCE

Paris

19 janvier

ILE-DE-FRANCE

Paris

11 avril

OCCITANIE

Toulouse

7 mars

OCCITANIE

Montpellier

12 septembre



OCCITANIE



Lézignan



14 décembre

2023

BRETAGNE

Quimper

16 mai

BRETAGNE

Ploufragan

5 mai

NOUVELLE-AQUITAINE

POITIERS

12 OCTOBRE

LA REUNION

La Saline

2 mars



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



15 juin

2023

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

5 décembre

HAUTS-DE-FRANCE

19 septembre

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

14 novembre

CENTRE-VAL DE LOIRE

16 mars

CENTRE-VAL DE LOIRE

30 octobre

BRETAGNE

15 mars

BRETAGNE

12 mai

NOUVELLE-AQUITAINE

6 AVRIL



ATELIER D'1H30 - DISTANCIEL

OBTENIR LES PLAINTES ET RÉCLAMATIONS



Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en CDU.

PRÉ-REQUIS

Ordinateur + webcam + connexion internet

VOIR AUSSI

Contribuer au règlement intérieur (Atelier)

>>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Lever les freins à l'obtention des plaintes et réclamations
- Répondre aux arguments de l'établissement qui vous en refuse l'accès

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



2023

AUVERGNE-RHONE-ALPES	30 juin
BRETAGNE	16 juin
HAUTS-DE-FRANCE	13 juin
MARTINIQUE	7 novembre
PAYS DE LA LOIRE	14 novembre
CENTRE-VAL DE LOIRE	5 octobre
NOUVELLE-AQUITAINE	2 MARS
GUYANE	12 octobre



Présider la Commission des usagers

J'ai été élu(e) Président(e) de la Commission des usagers récemment. Comment ma fonction de Président(e) s'articule avec ma fonction de représentant(e) des usagers ? Comment me positionner vis à vis de mes interlocuteurs, et faire vivre la commission dans l'établissement.



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le rôle et les compétences du président de la commission des usagers.
- Être capable de veiller au bon fonctionnement de la commission des usagers, en incarnant les principes de la démocratie en santé
- Être capable d'animer et d'organiser la vie de la Commission des usagers
- Repérer les éléments clés pour faire vivre la commission des usagers au sein de l'établissement

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Les contours et enjeux de la fonction de président de la Commission des Usagers.
- L'organisation de la vie de la Commission des usagers
- Le rôle du président au regard des « productions » de la Commission des usagers
- Le rôle d'ambassadeur de la Commission des Usagers au sein de l'établissement

PUBLIC**RU**

Représentant(e) des usagers, membre d'une association adhérente de France Assos Santé, nommé(e) Président(e) de la Commission des usagers

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « RU en Commission des usagers »
Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité en établissement

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS

**NOUVELLE-AQUITAINE****NATIONAL****NATIONAL****LIMOGES**

Lyon

Paris

**2023****17 JANVIER**

3 mai

26 septembre

**NATIONAL****2023**

5 mai



Accompagner l'utilisateur en médiation

Vous avez récemment été nommé(e) en tant que représentant(e) des usagers dans une Commission des usagers. Vous avez pu suivre ou non la formation obligatoire. On nous demande désormais d'intervenir dans le processus de médiation. Mais comment ? Pourquoi faire alors qu'il y a déjà des médiateurs ? Quel peut être notre rôle par rapport à l'utilisateur en amont et pendant la médiation ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir la médiation
- Définir le rôle du RU dans la médiation
- Comprendre comment agir en accompagnant en médiation
- Cerner la recevabilité de la plainte pour l'orienter en médiation
- Co-construire un guide d'entretien pour accompagner l'utilisateur en médiation

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- La médiation dans les établissements : spécificité, cadre et limites
- Les facteurs de réussite ou d'échec d'une médiation : la recevabilité de la plainte
- Prendre sa place dans l'entretien de médiation
- L'accompagnement en médiation : quelles spécificités ?

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en Commission des usagers

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « RU en Commission des usagers »

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité en établissement

Exploiter les résultats de la médiation

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS

**NORMANDIE****GUYANE****CORSE**

Caen

Cayenne

Ajaccio

**2023**

4 décembre

9 mai

12 octobre

**AUVERGNE-RHONE-ALPES****HAUTS-DE-FRANCE****ILE-DE-FRANCE****PAYS DE LA LOIRE****BRETAGNE****NOUVELLE-AQUITAINE****2023**

2-3 octobre

4-5 décembre

9-10 février

21 novembre

19-20 octobre

14 NOVEMBRE



Exploiter les résultats de la médiation

🗨️ Nous sommes des représentant(e)s des usagers en Commission des usagers. On nous demande désormais d'intervenir dans le processus de médiation. Mais comment ? Pourquoi faire alors qu'il y a déjà des médiateurs ? Quel peut être notre rôle par rapport à l'utilisateur en amont et pendant la médiation ? Et dans le processus, que faire concrètement ? Comment exploiter les résultats pour améliorer la qualité de la prise en charge des usagers ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la spécificité et le cadre de la médiation en établissement de santé
- Trouver sa place pendant la médiation
- Analyser le compte rendu de médiation
- Exploiter les résultats de la médiation en Commission des usagers pour améliorer la qualité

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- La médiation dans les établissements : spécificité, cadre et limites
- Les facteurs de réussite ou d'échec d'une médiation
- Prendre sa place dans l'entretien de médiation
- Que faire après la médiation en Commission des usagers

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en Commission des usagers

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « RU en Commission des usagers »

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité en établissement
Formuler une recommandation - atelier

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS

**NORMANDIE**

Caen



2023

5 décembre**GUADELOUPE**

Pointe à Pitre

31 mars**NOUVELLE-AQUITAINE**Villeneuve d'Ornon **28 février****GUYANE**

Cayenne

22 juin**ILE-DE-FRANCE**

Paris

21 mars**PAYS DE LA LOIRE**

Angers

30 novembre**CORSE**

Ajaccio

13 octobre**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

2023

7-8 décembre

BRETAGNE

23-24 novembre



ATELIER D'1H30 - DISTANCIEL

CONTRIBUER AU RÉGLEMENT INTERIEUR

PUBLIC**RU**

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en Commission des usagers

PRÉ-REQUIS

Ordinateur + webcam + connexion internet

>>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Les règles de la Commission des usagers pour construire un règlement intérieur
- Analyser et enrichir le règlement intérieur de la Commission des usagers de son établissement

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS

**2023**

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	7 mars
GUADELOUPE	12 mai
HAUTS-DE-FRANCE	16 mars
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	22 juin
ILE-DE-FRANCE	12 juin
CENTRE-VAL DE LOIRE	15 juin
NOUVELLE-AQUITAINE	16 MAI



RU en Conseil territorial de santé (CTS)

Je suis représentant(e) des usagers en Conseil territorial de santé. Comment remplir au mieux ma mission pour que les usagers aient leur mot à dire dans ce qui les concerne ? Comment construire nos avis sur les politiques et programmes proposés au sein des territoires, et veiller à leur mise en oeuvre ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux comprendre le cadre dans lequel s'intègre la logique du parcours
- Mieux cerner les nouvelles instances territoriales de la démocratie en santé
- Se positionner vis-à-vis des autres acteurs du CTS
- Se préparer aux enjeux pour lesquels le CTS émet des avis

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- La notion de parcours
- Les difficultés de l'utilisateur tout au long de son parcours : les identifier pour éviter les ruptures de parcours
- Les thématiques de travail du CTS (PTSM, CLS..)
- L'adaptation du PRS aux priorités territoriales
- Les différentes instances où faire valoir le point de vue de l'utilisateur sur le territoire

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé, siégeant dans les instances territoriales, Conseils territoriaux de santé ou Groupements hospitaliers de territoire

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation "RU en avant !" et "Comprendre le système de santé"

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer les parcours de santé des usagers
RU en Groupement hospitalier de territoire (GHT)

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



2023

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	Dijon	18 avril
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Lyon	21 mars
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Aix en Pro.	5 décembre
ILE-DE-FRANCE	Paris	16 mars
GRAND EST	Nancy	4 avril
GRAND EST	Reims	13 juin
NOUVELLE-AQUITAINE	AGEN	7 DÉCEMBRE



2023

HAUTS-DE-FRANCE	6 juin
BRETAGNE	13 mars

Groupe d'échanges et d'analyse de pratiques

POURQUOI PARTICIPER À UN GROUPE D'ÉCHANGES ?

Les groupes d'échanges et d'analyse de pratiques viennent renforcer les compétences acquises en formation. Ils s'appuient sur la réalité des situations vécues par les participants. Les sujets abordés sont sélectionnés collectivement par les participants. Un animateur est présent pour assurer le bon déroulement du groupe d'échanges et mettre en lumière la réflexion collective, en présence d'un référent régional.

>> OBJECTIFS

Echanger sur le quotidien de représentant des usagers : les difficultés et les réussites
Elaborer des pistes d'actions collectivement à partir d'une situation problème amené par un membre du groupe
S'inspirer mutuellement
Renforcer sa capacité à élaborer des solutions/réponses à plusieurs

>> DURÉE

INFORMATIONS ET CALENDRIER

Disponibles auprès de votre délégation régionale en consultant la page régionale :

<https://nouvelle-aquitaine.france-assos-sante.org/>



Je cherche à partager des expériences, exposer des situations rencontrées, participer à la recherche collective de suggestions, pistes de solutions pour une situation exposée au collectif.



Je souhaite rencontrer d'autres représentant(e)s des usagers, quels que soient leur expérience et niveau de connaissance.



Ces groupes d'échanges concentrent une véritable richesse des expériences en tant que RU, de la diversité des sujets évoqués dans vos instances. Ils sont le témoignage du pouvoir du collectif pour faire avancer la démocratie sanitaire. Alors rejoignez l'expérience !





Défendre et promouvoir l'accès aux soins

Je suis représentant(e) des usagers au sein d'un hôpital, d'un groupement, public ou privé, d'une caisse primaire d'assurance maladie, ou acteur associatif sur un territoire. Je souhaite me familiariser avec les notions d'accès, de recours et d'accessibilité aux soins à différents niveaux (social, géographique, financier, etc.), afin d'identifier les actions possibles pour défendre l'intérêt des usagers sur mon territoire. Je veux mieux comprendre comment agir sur l'organisation des soins à l'hôpital et en ville, pour en faciliter l'accès.



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les obstacles à l'accès aux soins et leurs causes, pour les usagers.
- Distinguer les notions d'accès, d'accessibilité, de recours pour mieux cibler son action, au niveau individuel et collectif.
- Connaître les programmes et dispositifs déjà mis en place pour favoriser l'accès et le recours aux soins et à la santé à différents niveaux.
- Construire des arguments en faveur de l'accès aux soins pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- L'accès et le recours aux soins/à la santé : de quoi parle-t-on ? Représentations et pratiques des usagers
- Ce qui existe sur les territoires pour favoriser l'accès aux soins
- Les différents lieux où faire valoir le point de vue de l'utilisateur : groupement hospitalier de territoire, conseil territorial de santé, conseil local de santé, CPAM
- Les enjeux politiques : que doit défendre le représentant des usagers pour permettre l'accès aux soins et à la santé de tous les usagers ?

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif et représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé, siégeant dans les instances hospitalières, les CPAM et au sein des territoires

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation de base « RU en avant ! » et la formation « Comprendre le système de santé ». Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Défendre les droits des usagers
Améliorer les parcours de santé des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS

**GUADELOUPE**

Capesterre Belle Eau

**2023**

15 novembre

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Manosque

13 avril

NORMANDIE

Saint-Lô

15 juin

NOUVELLE-AQUITAINE**AGEN****9 MARS****HAUTS-DE-FRANCE**

Lille

3 octobre



Défendre les droits des usagers

Je dois défendre les droits des usagers dans mon mandat de représentant(e) des usagers ou au sein de mon engagement associatif. Quels sont ces droits ? Comment observer qu'ils sont bien mis en œuvre ? Les usagers ne se plaignent pas toujours ! Comment faire pour trouver les arguments juridiques ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier et définir les principaux droits des usagers
- Savoir se documenter et aller chercher de l'information sur les droits des usagers
- Utiliser le droit pour soutenir son argumentation
- Veiller au respect des différents droits dans le cadre de son mandat

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Les principaux droits des usagers :
 - Droit à l'accès aux soins
 - Droit à l'information
 - Droit d'exprimer sa volonté
 - Droit à la confidentialité
 - Droit à la qualité et à la sécurité des soins
- Quelques éléments pour analyser une situation
- Les outils à la disposition du représentant des usagers pour observer leur mise en œuvre dans le système de santé
- Rechercher une information juridique, identifier les personnes et les ressources du représentant des usagers.

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif et représentant(e) des usagers membres d'une association adhérente de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Juriste écoutant de la ligne Santé Info Droits

VOIR AUSSI

Défendre les droits des usagers en fin de vie

Défendre les droits des usagers : les recours en santé

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS

**NORMANDIE****HAUTS-DE-FRANCE****GRAND EST****CENTRE-VAL DE LOIRE****NOUVELLE-AQUITAINE**

Evreux

Compiègne

Reims

Blois

La Rochelle**2023**

7 février

7 mars

23 mars

12 mai

16 MARS**PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR****2023**

5 octobre



Défendre les droits des usagers : les recours en santé

» Je recueille des plaintes et doléances des patients et de leurs familles. Je connais le fondement juridique de leurs demandes, mais comment savoir quelle orientation choisir : CCI, tribunaux, Conseils de l'ordre, Commission des usagers, Défenseur des droits, autres médiations ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Cerner la spécificité d'une approche juridique de la plainte
- Savoir distinguer les différents types de plaintes selon leur objet
- Identifier les différentes procédures possibles selon l'objet de la plainte
- Connaître les avantages et les inconvénients des différentes procédures, selon l'intérêt du plaignant et celui des usagers

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- L'approche juridique de la plainte
- Les dispositifs (les instances) de prise en charge des plaintes des usagers
- La gestion des plaintes relatives au fonctionnement des établissements
- Les recours en vue de la réparation du préjudice du patient : les plaintes à objet indemnitaire
- Que faire pour obtenir une sanction disciplinaire à l'encontre d'un professionnel ?
- Eclairer le choix de l'utilisateur : intérêts et limites des dispositifs

PUBLIC **A** | **RU**

Acteur associatif, représentant(e) des usagers, membre d'une association adhérente de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Avoir de préférence suivi la formation « Défendre les droits des usagers »
Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Juriste écoutant de la ligne Santé Info Droits

VOIR AUSSI

Analyser les plaintes et réclamations
Formuler une recommandation (atelier)

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



HAUTS-DE-FRANCE



Cambrai



2023

14 novembre

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Marseille

19 octobre

NOUVELLE-AQUITAINE

Villeneuve d'Ornon

9 NOVEMBRE



Améliorer les parcours de santé des usagers

Je suis représentant(e) des usagers ou bénévole associatif dans les instances territoriales de la santé : Conseil territorial de santé (CTS), Groupement hospitalier de territoire (GHT), Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), ou au sein d'un dispositif d'appui à la coordination (DAC). Pourquoi ces instances ? Ma mission de représentant des usagers change-t-elle ? Comment agir sur l'organisation des soins et des accompagnements à l'hôpital et en ville ? Pour cela, je voudrais mieux comprendre cette notion de parcours, que l'on présente comme la solution miracle, pour défendre l'intérêt des usagers sur mon territoire.



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les différents sens du mot « parcours » de l'utilisateur au sein du système de santé
- Cerner les points de vigilance dans la conception, l'organisation et la mise en œuvre des « parcours » des usagers
- Mieux comprendre le cadre dans lequel s'intègre la logique du parcours
- Mieux cerner les contributions possibles des représentants des usagers et acteurs associatifs dans l'amélioration des parcours

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Les différents sens de la notion de parcours
- Identifier et anticiper les difficultés de l'utilisateur tout au long de son parcours
- Organiser l'offre de soins pour des parcours réussis ? Les enjeux pour le système de santé
- Les outils et dispositifs de la coordination des parcours de l'utilisateur : filières de soins et projets médicaux, diagnostics partagés et plateformes d'appui
- Les différentes instances où faire valoir le point de vue de l'utilisateur sur le territoire : Groupement hospitalier de territoire, Conseil territorial de santé

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif et représentant(e) des usagers dans les instances territoriales, Conseils territoriaux de santé ou Groupements hospitaliers de territoire.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi « RU en avant ! » et « Comprendre le système de santé ».

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Défendre et promouvoir l'accès aux soins

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



MARTINIQUE

HAUTS-DE-FRANCE

NOUVELLE-AQUITAINE



Fort de France

Amiens

MONT DE MARSAN



2023

25 avril

19 octobre

30 NOVEMBRE



Comprendre le système de santé

 Je souhaite comprendre le fonctionnement du système de santé, les enjeux et les acteurs, afin d'émettre des avis et d'y porter la voix des usagers.



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les bases de compréhension de la notion de santé publique
- Comprendre le fonctionnement du système de santé et les logiques qui le traversent
- Situer l'utilisateur parmi les différents acteurs du système
- Cerner les grands besoins de santé de la population française et l'organisation de l'offre
- S'entraîner à préparer ensemble des positions à porter sur des problématiques de santé

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Qu'est-ce que la santé ?
- Comprendre la finalité du système de santé
- La santé publique : sa définition et son champ d'action
- Les composantes et l'organisation du système de santé
- La place de l'utilisateur parmi ces différents acteurs
- Repérage des acteurs, enjeux, du contexte, les leviers d'actions possibles du représentant des usagers sur des problématiques de santé publique

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif, représentant(e) des usagers et membre d'une association adhérente de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation "RU en avant!"
Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Défendre et promouvoir l'accès aux soins
Améliorer les parcours de santé des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



2023

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	Dijon	30 mars
HAUTS-DE-FRANCE	Amiens	26 janvier
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Aix en Prov.	6 juin
GRAND EST	Strasbourg	9 février
CENTRE-VAL DE LOIRE	Blois	22 mai
PAYS DE LA LOIRE	Nantes	7 juin
RÉUNION	La Saline	14 septembre
NOUVELLE-AQUITAINE	LANGON	12 JANVIER
NOUVELLE-AQUITAINE	LIMOGES	28 SEPTEMBRE



ATELIER D'1H30 - DISTANCIEL

DÉCOUVRIR LE FONCTIONNEMENT DE MON ÉTABLISSEMENT

PUBLIC



Acteur associatif, représentant(e) des usagers et membre d'une association adhérente de France Assos Santé, siégeant dans une instance hospitalière

PRÉ-REQUIS

Ordinateur + webcam + connexion internet

VOIR AUSSI

RU en Commission des usagers

RU en Conseil de surveillance

>>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Identifier les données de l'établissement de santé utiles au représentant des usagers
- Savoir où aller chercher ces données

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



2023

HAUTS-DE-FRANCE	28 mars
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	11 mai
ILE-DE-FRANCE	12 octobre
BRETAGNE	9 juin
NOUVELLE-AQUITAINE	2 FÉVRIER



1h30

COMPRENDRE



ATELIER D'1H30 - DISTANCIEL

COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA E-SANTÉ

PUBLIC



Acteur associatif, représentant(e) des usagers et membre d'une association adhérente de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Ordinateur + webcam + connexion internet

>>> CE DONT NOUS PARLERONS

- L'inclusion numérique : les fractures numériques, les acteurs engagés sur le terrain, les actions possibles et leviers
- Les services numériques : mon espace santé, la télésanté
- La protection des données : sécurité des données, réutilisation des données

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



2023

HAUTS-DE-FRANCE	30 mars
NOUVELLE-AQUITAINE	4 MAI
ILE-DE-FRANCE	15 mai
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	6 juin
PAYS DE LA LOIRE	20 juin
NORMANDIE	12 décembre
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	27 septembre



Toutes nos formations sont ouvertes aux membres associatifs adhérents de France Assos Santé, à l'exception de la formation RU en avant, ouverte à tous les représentants des usagers même non adhérents.

Vos frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge selon les modalités suivantes :



DÉPLACEMENTS

Type de frais

DÉPLACEMENT EN TRANSPORT EN COMMUN

Prise en charge

Train : 2ème classe (plein tarif), 1ère classe si trajet supérieur à 2h

Bus, Métro, Tramway : ticket (pas de reçu CB)



REPAS - HÔTEL

Type de frais

REPAS (UNITAIRE)

Prise en charge

Paris : 24 € (maximum et sur justificatifs)

Région : 20 € (maximum et sur justificatifs)

Type de frais

HÔTEL (PAR NUIT)

Petit-déjeuner compris

Prise en charge

Paris : 120 € (maximum et sur justificatifs)

Région : 90 € (maximum et sur justificatifs)

Seule la nuit entre 2 journées de formation est prise en charge.

En cas de besoin, il est éventuellement possible d'arriver la veille sur accord préalable.



FORMATION

Type de frais

INDEMNITÉ FORMATION OBLIGATOIRE RU EN AVANT

Prise en charge

Seuls les RU débutants, nommés pour la première fois après le 1er juillet 2021, pourront recevoir l'indemnité de 100 euros pour la participation à l'ensemble du parcours de formation RU en avant (18h).



Attention : veillez à prendre des billets de transport remboursables en cas d'annulation de la formation ou d'impossibilité de la suivre.

INSCRIPTION MODE D'EMPLOI

PARTICIPER À UNE SESSION DE FORMATION OU À UN GROUPE D'ÉCHANGES



Toutes nos formations sont ouvertes aux membres associatifs adhérents de France Assos Santé, à l'exception de la formation "RU en avant !", ouverte à tous les représentant(e)s des usagers même non adhérents.



Auprès de votre délégation régionale : sur le site de votre délégation régionale



Par téléphone, en contactant votre correspondant formation



En ligne en cliquant sur le lien d'inscription disponible sur chaque page du catalogue



En renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous à la région concernée

Nom : _____ Prénom : _____

Région : _____

Je suis RU Je suis acteur associatif : Bénévole Salarié(e) Elu(e)

Adresse : _____

Téléphone : | | | | | | | | | | | | | | | |

Mail : _____

Formation : _____

Intitulé ou code (bas de page) : _____

Date : _____ Lieu : _____

Hébergement* :

Oui Non Pour la nuit du | | | au | | | = | | | nuits

Merci de prendre en compte mon handicap pour la réservation d'une chambre d'hôtel

*L'hébergement peut être pris en charge pour la nuit précédant le premier jour de la formation, lorsque celle-ci commence tôt le matin et que l'éloignement de votre lieu de résidence vous oblige à arriver la veille.

UNE COLLECTION DE guides pratiques

Les guides de France Assos Santé ont vocation à être, pour tous les RU, des outils précieux pour orienter et guider leurs actions tout au long de leur engagement associatif.



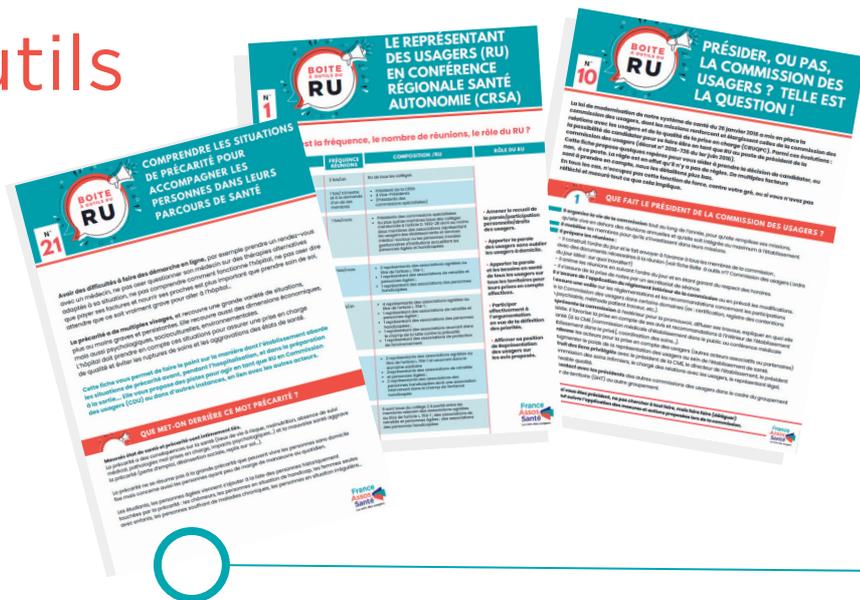
FICHES Santé Info Droits



Guides pratiques et fiches santé info droits disponibles sur Internet

Fiches Boîte à outils disponibles sur Extranet

24 FICHES Boîte à outils du RU



Ces outils visent à donner en un recto-verso des repères très concrets, des check-lists sur des missions du représentant des usagers. Elles sont conçues en étroite collaboration avec le réseau des formateurs et les associations membres.

LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE France Assos Santé

A.M.I (Association nationale de défense des malades, invalides et handicapés), **AAAVAM** (Association nationale de défense des intérêts des Victimes d'accidents des médicaments), **Actions Traitements, Addictions Alcool Vie Libre, ADEPA** (Association d'Etudes et de Défense des Personnes Amputées), **ADMD** (Association pour le droit de mourir dans la dignité), **Advocacy France, AFA Crohn RCH** (Association François Aupetit), **AFDE** (Association française Des Dysplasies Ectodermiques), **AFDOC** (Association française des malades et opérés cardio-vasculaires) **AFGS** (Association Française du Gougerot Sjögren et des syndromes secs), **AFH** (Association française des Hémophiles), **AFM-Téléthon, AFPric** (Association française des polyarthritiques), **AFS** (Association France Spondyloarthrites), **AFSA** (Association française du Syndrome d'Angelman), **AFSEP** (Association française des Sclérosés en Plaques), **AFVD** (Association francophone pour vaincre les douleurs), **AFVS** (Association des familles victimes du saturnisme), **AIDES, AINP** (Association d'Information sur la Névralgie Pudendale), **Alcool Ecoute Joie & Santé, Alliance Maladies Rares, AMADYS** (Association des malades atteints de dystonie), **AMALYSTE** (Association des victimes des syndromes de Lyell et de Stevens-Johnson), **APAHJ** (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), **APF France Handicap, ARGOS 2001, ARSLA** (Association pour la recherche sur la SLA), **ASBH** (Association nationale Spina Bifida et Handicaps Associés), **ASF** (Association des Sclérodermiques de France), **ASFC** (Association Française du Syndrome de Fatigue Chronique), **Association des Brûlés de France, Autisme France, AVIAM** (Association d'aide aux victimes d'accidents médicaux), **CADUS** (Conseil Aide & Défense des Usagers de la Santé) **CLCV** (Association nationale de défense des consommateurs et usagers), **CNAFAL** (Conseil National des Association Familiales Laïques), **CNAFC** (Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques), **E3M** (Association d'Entraide aux Malades de Myofasciite à Macrophages), **EFAPPE Epilepsies** (Fédération des Associations en faveur des Personnes handicapées par des Epilepsies sévères), **EndoFrance, Endomind, Entraid'Addict, Epilepsie-France, Familles de France, Familles Rurales, Fédération française des Diabétiques, Fédération Française Sésame Autisme, Fédération nationale des Amis de la santé, FFCM** (Fédération française des Curistes médicalisés), **FGCP** (Fédération France Greffes Cœur et/ou Poumons), **Fibromyalgie France, Fibromyalgie SOS, FNAPSY** (Fédération nationale des associations d'usagers en psychiatrie), **FNAR** (Fédération nationale des associations de retraités et préretraités), **FNATH** (Association des accidentés de la vie), **France Alzheimer, France Lyme, France Parkinson, France Rein, Hypersupers TDAH France, JALMALV** (Jusqu'à la mort accompagner la vie), **La Croix bleue** (association d'aide aux personnes en difficulté avec l'alcool et autres addictions), **La CSF** (La Confédération syndicale des familles), **La Ligue contre le cancer, Le LIEN** (Association de lutte, d'information et d'étude des infections nosocomiales), **Le Planning familial, Les petits frères des Pauvres, Marfans Association, PRIARTEM, Renaloo, Réseau D.E.S. France, RES** (Réseau Environnement Santé), **Schizo-Oui, SOS Hépatites, Transhépate, UAFLMV** (Union des associations françaises de laryngectomisés et mutilés de la voix), **UFAL** (Union des Familles Laïques), **UFC-Que Choisir, UNAF** (Union nationale des associations familiales), **UNAFAM** (Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), **UNAFTC** (Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés), **UNAPECLE** (Union nationale des Associations de parents d'enfants atteints de cancer ou leucémie), **UNAPEI** (Union nationale des associations de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis), **Vaincre la Mucoviscidose, Vivre comme avant, VMEH** (Visite des malades en établissements hospitaliers).



France Assos Santé

10, villa Bosquet
75007 Paris
www.france-assos-sante.org
Tél : 01 40 56 01 49
Compte Twitter : @Fr_Assos_Sante



Santé Info Droits - 0153624030

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.
Lundi, mercredi, vendredi: 14h-18h
Mardi, jeudi: 14h-20h
www.france-assos-sante.org/sante-info-droits



Défendre vos droits Vous représenter Agir sur les lois

www.france-assos-sante.org